

Budget Primitif 2002

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Le budget principal et le budget annexe Transports hors opérations d'ordre.

Dans ce contexte les budgets primitif principal et annexe transport toutes sections confondues, hors écritures d'ordre, autofinancement et subvention d'équilibre du budget annexe neutralisés mais report compris, s'élèvera à : 88 981 277,59 € (583 678 919 F) soit une hausse de 2% par rapport au budget 2001

Avec reports	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Administration générale	2 916 105,12	10,00
Incendie	6 530 074,79	
Collèges	381 000,00	
Equipements culturels et sportifs	152 000,00	
Habitat	627 800,00	26 500,00
Politique de la ville	209 475,00	
SYBERT	2 213 835,00	353 000,00
Environnement	97 000,00	30 500,00
Transports	2 193 500,00	1 072 938,82
Subvention d'équilibre	7 264 624,50	
Voirie et stationnement	3 378 612,90	
Aménagement	523 000,00	70 000,00
Projet d'agglomération	274 408,24	
CITE	305 000,00	
Tourisme	200 000,00	
Economie	6 785 071,00	68 600,00
Résultat N-1	non connu	1 386 046,33
FCTVA		359 686,01
Emprunt		5 907 574,71
Charges financières et ICNE	950 000,00	60 000,00
Autres charges et produits	154 900,00	1 000,00
ACTP ¹	24 911 245,10	106 821,48
DSC + DIE (2001)	2 354 490,90	
Fiscalité et compensation		45 702 920,00
DGF		7 276 545,00
TOTAL hors autofinancement	62 422 142,55	62 422 142,55

Avec reports	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Budget annexe Transports	33 823 759,54	23 120 878,97
Emprunt		3 318 923,10
Subvention d'équilibre		6 885 900,00
Reprise anticipé du résultat 01	non connu	498 057,47
TOTAL hors autofinancement	33 823 759,54	33 823 759,54

¹ ACTP : Attribution de compensation de TP

Opérations d'ordre.

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BUDGET PRINCIPAL		
Dotations aux amortissements	182 000,00	182 000,00
Transfert de charges	6 379 279,44	6 379 279,44
TOTAL	6 561 279,44	6 561 279,44
BUDGET ANNEXE TRANSPORT		
Dotations aux amortissements	2 361 23,00	2 361 23,00
TOTAL	2 361 230,00	2 361 230,00

En incluant les écritures d'ordre le montant total du budget atteint 100.145.684 € (656.912.624 F)

Equilibre de la section de fonctionnement et autofinancement.

Les opérations d'ordre comprises (amortissement et autofinancement), la section de fonctionnement s'équilibre à 58 484 303,48 €.

A l'examen des recettes et des dépenses proposées, le montant de l'autofinancement de la section d'investissement s'élèvera à 3 842 799,30 €. (25,2 MF)

Equilibre de la section d'investissement et recours à l'emprunt.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de :

- 9 750 374,21 € couverts par :
- l'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement de 3 842 799,30 €
- un recours à l'emprunt prévisionnel de 5 907 574,91 €

Budget annexe TRANSPORT 2002

La section de fonctionnement s'élève à 29.766.000 € (195,2 MF) dont

La section d'investissement s'élève à 6.418.989 € (42,1 MF) dont

La subvention d'équilibre prévisionnelle est de 6 885 900 € HT.

Le budget transports est équilibré par la subvention du budget principal en section de fonctionnement et par un emprunt de 3 318 923,10 € en section d'investissement, dont 1 067 143,10 € de reports.

Rappel : le budget de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est voté par nature, au niveau du chapitre.

A l'unanimité moins 7 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les inscriptions du Budget primitif 2002.

A l'unanimité moins 3 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les inscriptions du budget annexe Transports.

Pour extrait conforme,

Le Président